



Assurément vôtre !

La lettre d'information d'Auditium - N° 7 - Janvier 2016



Mots d'humeur...

Les mots employés pour mes vœux l'an dernier seraient encore tout à fait d'actualité, comme si le temps n'avait pas bougé et que les événements se répétaient... à notre profit ou à notre détriment selon le cas.

Notre futur se construit grâce à notre capacité à nous projeter tout autant que sur les bases de notre histoire. Il est fort à souhaiter que cette capacité visionnaire dépasse notre mélancolie du passé. Puisse t'elle nous permettre de créer sans cesse le monde que l'on souhaite, ne serait-ce qu'autour de nous. Si cette mission est suffisamment répartie entre tout être, le monde qui nous entoure pourra devenir meilleur, de façon inéluctable. Soyez-en convaincu !

Nous partageons ce week-end le départ en retraite d'un ami qui concluait par un « bon mot » de Woody Allen auquel j'adhère complètement dans notre contexte : « l'avenir est la seule chose qui m'intéresse, car je compte bien y passer les prochaines années de ma vie ». Pour avoir le plaisir de partager cet horizon avec vous, l'équipe d'Auditium se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de pouvoir regarder devant et dans la même direction tout en respectant nos angles de vision afin que notre diversité puisse sans cesse nous enrichir. Très belle année 2016. Merci pour la confiance que vous nous témoignez !

Cyril d'EVERLANGE



La conformité de rigueur... ou pas !

Depuis le 1er janvier 2016, certaines garanties de vos mutuelles ont théoriquement été impactées. Cette mise en conformité a parfois été automatique mais doit être appréhendée avec prudence !

Ainsi, pour maintenir les avantages fiscaux et sociaux dont bénéficient les contrats collectifs, les remboursements de soins (en médecine courante ou hospitalière) sont à présent plafonnés si votre médecin n'a pas signé le contrat d'accès aux soins de la Sécurité sociale. Cela concerne environ 6 médecins sur 10 et 9 sur 10 à l'hôpital. En outre, une grille « optique » a fait son apparition et plafonne à présent le remboursement des verres selon le degré de correction : faible / complexe, très complexe, une fois tous les 2 ans (excepté pour les enfants ou pour un changement de vue).

Attention : Dans certains cas, il est possible **jusqu'au 31/12/2017** de maintenir les garanties précédemment existantes ne différenciant pas votre couverture selon ces critères (période transitoire). Sont principalement concernées les sociétés qui n'ont pas modifié leur acte fondateur (Décision unilatérale) ou leurs garanties depuis novembre 2014.

Les indépendants (TNS) ont quant à eux la possibilité de prévoir le maintien de garanties fortes pour une part « non responsable » moyennant la réintégration d'une faible part de leur cotisation.

Consultez-nous pour de plus amples informations.



Suivez nous...



Retrouver nos lettres d'information sur notre [site internet](#) en scannant directement ce tag avec votre tablette ou votre Gsm :

Retrouvez nous également sur Twitter :



#Auditium



Partenaires particuliers... et particulières !

Nous consacrons cette fois une place dans cette édition à une cliente et amie hors du commun. Sa volonté d'entreprendre et de trouver des solutions pour ses clients n'a d'égale que son énergie pour y parvenir. Nous avons la chance de pouvoir travailler ensemble régulièrement sur des questions liées à l'expertise d'Audition. Je tenais à vous présenter son activité globale qui peut être source d'intérêt dans le cadre de vos activités. J'ai nommé Fabienne CLABAUT, dirigeante et fondatrice d'OPTI'PME.

Quel message souhaitez-vous délivrer, aujourd'hui ? Quelles sont les convictions d'OPTI'PME ?

« Réduire ses dépenses » est devenu une habitude pour les entreprises, soucieuses de préserver leurs marges. Le plus fréquemment, ce sont les ressources internes qui sont mobilisées. Mais cela peut s'avérer insuffisant et souvent peu efficace sur certaines activités. Par exemple en téléphonie : le « responsable informatique » ou « technicien » sera missionné pour traiter ce dossier, mais quelle maîtrise a-t-il de ce sujet, en y travaillant irrégulièrement ? Quel temps va-t-il y consacrer, souvent au détriment de son cœur de métier ? Notre message est de privilégier la « piste externe » et s'entourer d'experts. Une opération « dynamique et ciblée » peut ainsi être menée, qui, avec du recul, va s'avérer beaucoup plus efficace et moins coûteuse.

Ce Métier est celui d'OPTI'PME, dont l'expertise est l'optimisation des coûts, tout en préservant la qualité des services. Les sujets sont variés et principalement les suivants : Transport de Marchandises, téléphonie, assurances, flotte automobile, photocopieurs, énergies, entretien des locaux, affranchissement etc....

Quelle est l'actualité de votre entreprise ? Quelles perspectives pour demain ?

OPTI'PME lance en 2016, un logiciel de gestion de transport logistique inédit, fruit de plusieurs années de développement : COLIS PILOT'.

Cet outil de pilotage du transport de marchandises facilite le travail des collaborateurs et répond aux exigences de chacun : logisticiens, acheteurs, commerciaux, financiers et directeurs. Cette solution permet de gagner de 15 à 40 % sur le budget global. Conçu pour faire gagner du temps et de l'argent à ses utilisateurs, COLIS PILOT' « ne vaut que s'il rapporte ». Conformément à la politique commerciale d'OPTIPME, son prix est fonction des économies réalisées.



Pour toute question, contactez Fabienne CLABAUT - 06.50.20.91.54 - f.clabaut@optipme.com

OPTI'PME
By Fabienne Clabaut



L'expertise d'Audition au service des personnes.



Nos prestations de conseil :

Vous souhaitez connaître l'impact de votre rémunération sur votre protection sociale immédiate (prévoyance) et différée (retraite) ?

Votre retraite justement... vous ne savez ni quand ni combien ! Vous souhaitez reconstituer vos droits ?

Nous effectuons des audits personnalisés, et vous proposons une lettre de mission préalable avec une facturation au plus près de vos exigences.

Nos prestations d'audit et de courtage :

Vous souhaitez couvrir les conséquences d'un arrêt de travail, d'une invalidité ou d'un décès pour votre famille, votre entreprise ou vous-même ? Vous souhaitez connaître les garanties de votre régime de base de Sécurité sociale ou du RSI ? Vous empruntez pour votre logement, le rachat d'une entreprise ou vos locaux professionnels et souhaitez assurer ce prêt aux meilleures conditions ?

Ce sont autant de questions pour lesquelles nous pouvons vous accompagner jusqu'à la mise en place de vos contrats d'assurance.